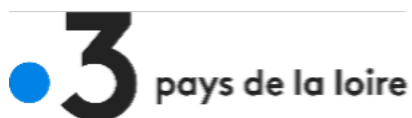




COMPTE-RENDU

Pays de la Loire – Instance de proximité

MERCREDI 8 JUILLET 2026



Vos représentants de proximité

Pour la CGT Éléonore DUPLAY, Sandrine GADET et Yann LEDOS

Pour FO Olivier DEBUISSON (suppléant CGT)

Pour SUD Simon RIHOUEY (suppléant CGT)

Pour la direction

Christine VILVOISIN, Anne-Sophie MASSET, Thibault DROUZY, Camille DE MAINTENANT, Emmanuelle LAGRANGE (en immersion) et Alexandre RIBAUD (en mission RRH)

VIE DE L'ANTENNE ET DE LA RÉDACTION

1/ PAE

De nombreux problèmes ont émaillé les différentes prises d'antenne numérique ces dernières semaines, entraînant la rédaction d'un tract dénonçant un certain nombre de manquements :

- *Planification des personnels*
- *Amplitude horaire de certains salariés*
- *Pas de sécurisation des directs (caméra HF, Aviwest)*
- *Cumul des tâches pour les techniciens*
- *Pas de maquillage planifié*
- *Pas de débriefing (ni de briefing) des opérations (antenne, éditorial et technique)*

Les élus demandent à la direction de se prononcer sur tous ces points et sur la demande de la tenue d'une instance extraordinaire, formulée dans le tract intersyndical.

► À la suite du tract, la direction annonce avoir reçu des techniciens de façon informelle. Aux élus s'étonnant de ne pas avoir été conviés, la directrice répond que *"ça s'est fait comme ça."* Les amplitudes horaires sont liées à l'actualité, selon la direction. La planification des personnels a été difficile en fonction de l'organisation des événements. Pour la Vendée Arctique, les conditions de l'arrivée de la course ont été hasardeuses. La direction concède des oublis sur cette opération, notamment sur les planifications de salariés, dans l'urgence du montage de l'opération. Les élus déplorent l'impréparation des équipes. Ils estiment notamment que si les conditions n'étaient pas réunies pour réaliser cette prise d'antenne numérique dans le respect des conditions de travail et des métiers, il aurait peut-être fallu y renoncer, pour traiter de cette information autrement, par une page spéciale dans les JT et à travers des reportages. La directrice répond : *"C'est à moi d'en décider, j'ai décidé qu'on ferait autrement."*

Les élus rappellent que sur cette opération, un scripte a été planifié de 6h30 à 19h30, des techniciens ont assumé des doubles postes, et faute de maquilleuse planifiée, le chef de centre a maquillé un présentateur et un invité.

La direction indique vouloir nommer un référent sur chaque future PAE par lequel passeront toutes les communications. La directrice parle de mettre en place d'une fiche d'impact, identique à celles utilisées en production, avec les moyens affichés en face des besoins éditoriaux.

Sur le cumul des tâches pour les techniciens, là encore, la direction se réfugie derrière l'urgence de la planification pour justifier de mettre des CDD sur ces tâches.

Pour la sécurisation des directs, la direction reconnaît un manquement, notamment sur la parade des pilotes des 24 Heures où la liaison était uniquement assurée par des aviwests. La directrice évoque même un échec : le résultat était mauvais à l'image, mauvais techniquement, et il n'y a pas eu de débriefing (ni mot de remerciement aux salariés). Elle propose d'organiser une réunion de bilan pour cette opération, qui serait utile, même à postériori.

Pour les débriefings, le chef de centre dit que c'est compliqué d'organiser des débriefings mais les élus relèvent que peu, voire parfois aucun, salarié concerné par ces PAE n'a été contacté pour participer à une réunion de bilan sur ces opérations.

Une ou des pages spéciales sur la rentrée scolaire auront lieu le 1er septembre dans un établissement de Champtoceaux. Un Dimanche en politique est également prévu dans ce même établissement. Des briefings techniques ont déjà été organisés. Une prochaine réunion de préparation aura lieu fin août.

2/ Hellfest

Il y a un grand manque d'anticipation et de communication de la part de la rédaction et de l'encadrement technique sur des événements "balisés". Le Hellfest 2026 a été une nouvelle fois un exemple : accréditations incertaines, difficultés sur les emplacements parking, changement d'équipes durant le week-end... Cela met également en difficulté les équipes de tournage. La direction pourrait-elle remédier à cela ?

► Selon la directrice, cette opération a été anticipée. Une journée de préparation a été attribuée au rédacteur en charge de la page consacrée au festival. L'équipe de journalistes qui couvrait l'événement n'a pas changé mais le preneur de son a, lui, été prévenu tardivement, ce qui a empêché une préparation sereine de son matériel pour couvrir correctement l'événement.

3/ Canicule

Durant la semaine caniculaire du 21 au 25 juin, les équipes envoyées sur le terrain ont dû affronter des conditions de tournage extrême. Beaucoup de salariés déplorent le manque de communication de la part de certains rédacteurs en chef adjoints encadrant les journaux. En cas d'épisodes de fortes chaleurs, qui ne manqueront pas de se reproduire, la direction envisage-t-elle de faire preuve de plus de prévention à l'égard de ceux qui ne travaillent pas dans des bureaux climatisés ou ventilés ?

Quelles seront les mesures mises en place lors du prochain coup de chaud en termes de prévention mais également de premiers secours ? Les élus demandent que les risques liés à la canicule figurent, le plus rapidement possible, dans le Document unique de prévention des risques professionnels (DUERP) et que la direction mette en place un protocole de prévention à chaque épisode de fortes chaleurs.

► La direction indique avoir fait décaler des tournages en raison de la chaleur.

Les élus rappellent que lors de la vague de chaleur de début juin, une équipe planifiée en 14/24 pour la fête de la musique a été envoyée tourner un micro-trottoir à 14h.

Ils s'étonnent que malgré la question formulée le 29 juin, des équipements de protection individuels (bouteilles d'eau, casquette) n'aient pas été mis à disposition des équipes pour la vague de chaleur entamée le 06 juin.

Des possibilités d'information sont à l'étude, comme l'affichage des mesures sur les écrans à l'accueil. Des packs d'eau sont disponibles à l'accueil, mais il n'y a pas eu de communication à ce sujet. Les élus rappellent que les bobs France 3 pourraient être mis à la disposition des

équipes partant tourner en plein soleil. Le chef de centre envisage l'achat de glacières pour les voitures.

Les élus rappellent aussi que des mesures doivent aussi être prises au sein des locaux de l'entreprise (possibilité de travailler sur un poste climatisé non occupé, tous les espaces de l'antenne n'étant pas climatisés, possibilité de télétravail exceptionnel, déplacement...).

Les élus rappellent la responsabilité de l'employeur en matière de santé au travail. Si un salarié envoyé sur un tournage à 14h en plein soleil et en période de canicule sans équipement de protection fait un malaise, la direction sera pénalement responsable.

Sur la mise à jour du DUERP, la direction n'a pas apporté de réponse.

4/ Avenir des émissions

La direction a-t-elle des précisions sur l'avenir de l'émission Enquête de Régions (EDR) pour la rentrée ? Par ailleurs, l'émission Dimanche en Politique (DEP) étant supprimée à la rentrée sur l'antenne nationale, quel avenir pour la déclinaison en Pays de la Loire à court et moyen terme ?

► L'émission EDR est maintenue jusqu'en décembre et une nouvelle formule, partagée en mode tournant dans les régions, sera proposée en janvier. Pour DEP, qui garde son nom, l'émission est maintenue toute la saison prochaine, année des présidentielles et des législatives. L'expérimentation entamée en fin de saison de la poursuite de l'émission sur le numérique sera maintenue. Son contenu pourra évoluer au fur et à mesure de l'année en fonction des arbitrages éditoriaux de la nouvelle rédactrice en chef. La prochaine émission aura lieu le 4 septembre.

5/ Article web

Un article internet de communication, portant sur la diffusion en direct d'un opéra en provenance de Bretagne, s'est retrouvé sur le site de France 3 Pays de la Loire, sans la mention stipulant qu'il s'agissait d'un partenariat.

<https://france3-regions.franceinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/opera-sur-grand-ecran-robinson-crusoe-echoue-dans-une-grande-ville-survivrait-il-3358351.html>

Pourquoi cette mention partenariat n'a-t-elle pas été apposée sur l'article ?

► La Bretagne a oublié de mettre le #partenariat sur l'article incriminé. Il a été repris tel quel par la rédaction web.

6/ Plage aux spectacles

Dans sa communication estivale, la communication interne nous présente le programme de Plage aux spectacles, gros plan sur la culture vivante de notre région. Parmi les documentaires sélectionnés, il y a la diffusion des battles du festival Hip OpSession 2024 et 2025... Mais, pour information, le festival ne s'est pas tenu en 2026, l'association dirigeante s'étant retirée après vingt éditions tenues. Jamais l'événement ne reviendra, donc, sous ce nom et dans ce format. Est-ce que la direction peut expliquer ce choix de (re)diffusion et est-ce qu'elle compte expliquer à nos téléspectateurs le contexte de cette diffusion ?

► La directrice explique que le documentaire est toujours pertinent, malgré la disparition du festival. Mais aucune mention ne sera apposée pendant la diffusion pour expliquer la disparition de l'événement, car il faudrait refaire l'export complet du documentaire.

QUESTIONS TECHNIQUES & IMG

1/ Protections hygiéniques

Lors des deux dernières instances, les salariés ont fait part de leur souhait et de leur besoin de pouvoir trouver des serviettes hygiéniques à disposition dans les toilettes, pour du dépannage ponctuel. Depuis, rien n'a été fait. Quand la direction compte-t-elle rendre effective cette mise à disposition ?

► Un bon de commande a été passé mais il a, pour l'instant, été refusé par Paris. Une nouvelle demande va être faite. L'objectif est toujours de proposer des serviettes hygiéniques dès la rentrée de septembre.

2/ Émission Ici et Vous

Il est question de rapatrier en interne la fabrication d'Ici et Vous, des modules destinés aux réseaux sociaux. Comment la direction envisage-t-elle de fabriquer ce programme ?

► Des réunions ont eu lieu pour envisager ce rapatriement d'émission. Une information a été faite auprès des monteurs. Des tests ont été faits à l'UTS et à l'Alpha 7, ainsi que des montages sur Première. Une réunion de workflow va bientôt avoir lieu sur ce projet. Richard Coffin est le référent de ce format qui devrait prendre corps à la rentrée, sans calendrier plus défini pour le moment. Des numéros zéro auront lieu en septembre, sans pression sur la date de sortie des premiers modules. La fréquence initialement envisagée était de 8 numéros par mois. À la suite de la réunion avec les monteurs, elle a été revue à 4 émissions par mois, soit une par semaine, quitte à augmenter ultérieurement.

3/ Rack 400

Quels techniciens ont été formés à l'installation et l'exploitation du dispositif technique Rack400 ? Existe-il une notice d'utilisation ? Des temps de formation spécifiques peuvent-ils être organisés, ainsi qu'un registre des techniciens formés ?

► C'est un outil standard de diffusion, qui est fourni avec une notice d'utilisation. C'est Mathieu Payraudeau le référent sur ce matériel. Des journées de présentation du matériel ont été organisées en avril 2025. Si des formations sont nécessaires, T. Drouzy indique que cela est possible et il s'engage à revenir vers les techniciens de régie pour identifier les besoins.

4/ Portillon piéton

► Les bons de commande ont été envoyés, la direction est maintenant en attente de l'intervention de deux sociétés différentes pour la remise en état.

5/ Portes de placard au Mans

► Le bon de commande est parti, le menuisier viendra en septembre ou octobre.

6/ Porte du local vélo

► Elle a été réparée une première fois. C'est trop coûteux de la changer, donc la direction l'a enlevée. Ce n'est pas dans les priorités de l'entreprise. Le devenir du bâtiment reste inconnu, donc les gros investissements sont en stand-by.

En termes de sécurité, la direction envisage de faire poser des caméras de surveillance, une dans le local vélo, l'autre dans le sous-sol

7/ Régie

► La porte s'ouvre et se ferme en permanence. Le prestataire de maintenance est venu plusieurs fois sans régler le problème de manière définitive. Une intervention le 6 juillet a normalement solutionné le problème. A suivre...

RESSOURCES HUMAINES & QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

1/ Informations sur les mouvements, mobilités et postes à pourvoir

Mission d'Alexandre Ribaud, IRP à Besançon, sur le remplacement d'Anne-Sophie Masset à partir du 31 août en présentiel à Nantes (dispo en visio une partie de l'été).

Arrivée d'Aurélien Gallais au poste d'informaticien depuis le 8 juillet.

En CDD d'été, Esther Dabert, journaliste numérique, et Romain Guesdon en alternance de journaliste web début septembre en remplacement de Laura Thommerel. Emma Vallée est reprise en alternance à la communication pour une seconde année.

Départ à la retraite d'Olivier Comte-Ménager et Antoine Ropert le 31 décembre 2026, de Fabienne Even le 30 septembre et de Sylvie Moyon le 31 mars 2027.

2/ DUERP 2026 (Document unique de prévention des risques professionnels)

► Le document a été transmis aux élu.e.s. Les élus ont d'abord protesté contre le manque d'organisation de ces réunions : des élus non-planifiés, non-convoqués, des réunions qui se sont tenues sans la présence de représentants du personnel.

La direction n'est pas d'accord avec ce qu'elle considère comme un *"ressenti de la part des élus"*. Le chef de centre reconnaît cependant une bourde dans l'absence d'envoi des convocations. Les élus constatent le manque de sérieux dans cette préparation d'un document essentiel à la prévention des risques dans l'entreprise.

3/ Bilan diversité 2025

► Le document a été transmis aux élu.e.s qui soulèvent deux sujets : le nombre élevé de personnes de plus de 50 ans avec une RQTH (reconnaissance de travailleur handicapé). 13 personnes dans l'antenne. Les élus savent que pour nombre d'entre eux, il s'agit d'un handicap acquis et parfois lié au travail (port de caméra, charges lourdes, etc.), ce qui soulève la question de la prévention.

Par ailleurs, le document fait figurer un salarié RQTH en CDD. Il entre dans le bilan diversité, mais il est sorti de l'entreprise à la demande de la direction des Pays de la Loire qui lui a fait parvenir un courrier lui signifiant l'arrêt de toute collaboration avec France Télévisions.

4/ Habilitation électrique

Une formation a été organisée sur site. Les salariés ayant participé à cette session n'ont toujours pas de nouvelles de la validité de leur habilitation. La direction peut-elle communiquer le résultat de cette formation aux intéressés ?

► Les salariés ont été contactés récemment et vont recevoir leur certification sous peu.

5/ Ressources humaines

De nombreux salariés indiquent avoir des retards conséquents, voir aucun retour dans leurs échanges écrits avec le service des Ressources humaines. Comment expliquer cette situation, déjà signalée lors de plusieurs instances ? Et, surtout, comment y remédier ?

► La RRH reconnaît des trous dans la raquette avec des absences maladies. Il y a eu du retard accumulé, de ce fait. *"Il y a des mails qui sont peut-être passés à la trappe ou bien non-traités pour le moment."* Anne-Sophie Masset invite les salariés concernés à réitérer leurs demandes ou de passer les voir dans leurs bureaux.

6/ Récupérations

Quel est le processus officiel (monkiosque, chef de service, etc) et les délais pour déclarer et obtenir des heures de récupération pour les salarié.es au forfait jour ? Régulièrement, les équipes d'actualité constatent des dépassements horaires conséquents (tournages, déplacements...), une situation que l'on peut attribuer à un manque de journalistes de terrain

par rapport aux missions du quotidien. Des salariés sont toujours en attente de réponse à leur déclaration d'heures supplémentaires. La direction peut-elle faire le nécessaire pour clarifier les processus et répondre aux demandes en attente ?

► C'est le chef de service qui doit évaluer les dépassements. Le suivi de l'amplitude de travail est codifié. Un entretien est possible avec le manager et la RH pour régler ces notifications d'heures supplémentaires. Les salariés concernés doivent réitérer leurs demandes auprès des Ressources humaines pour que leur situation puisse être régularisée.

7/ UCC

Contrairement à ce qu'affirmait la direction lors de la réunion du 8 juin 2026, l'émission Ça se passe ici (CSPI) ne fait pas partie du journal télévisé. Lors de la création du 18h30, le chef de centre de l'époque avait clairement écrit que le programme relevait de l'UCC mise en image. Un mail le confirmant a été envoyé au responsable de centre technique actuel. Le 18h30 est devenu par la suite CSPI en gardant la même configuration. À ce titre, est-il possible de régulariser la situation des intermittents ayant travaillé sur CSPI et de rémunérer l'UCC à l'acte pour ces derniers ?

► Le chef de centre indique que le CSPI fait partie de la tranche info et n'est, par conséquent, pas soumis à l'UCC mise en image. La direction répond qu'il n'y a donc pas matière à rémunération pour les intermittents ayant travaillés sur cette émission.

8/ Formation Canva

Des journalistes se sont vu proposer une formation à l'utilisation de l'application Canva en même temps que des personnes de la communication. La matinée a été consacrée à la création d'illustration. En fin de journée, la formatrice a présenté les outils de montage sur Canva. Doit-on y voir un projet de la direction ? Les élus rappellent qu'à ce stade, les accords ne permettent pas aux journalistes de réaliser du montage.

► Il n'y a pas de projet caché de la direction. La directrice confirme qu'il n'y a pas de volonté de sortir des accords en cours ou à venir.

PROCHAINE RÉUNION D'INSTANCE DE PROXIMITÉ

LE MERCREDI 26 AOÛT 2026

Vous pouvez adresser vos questions à rppdl.nantes@francetv.fr ou à chaque élu-e :

TITULAIRES :

eleonore.duplay@francetv.fr **CGT**

sandrine.gadet@francetv.fr **CGT**

yann.ledos@francetv.fr **CGT**

maryse.lamy@francetv.fr **FO**

julien.lefer@francetv.fr **SUD**

SUPPLÉANTS :

olivier.debuisson@francetv.fr **CGT**

william.sabas@francetv.fr **CGT**

simon.rihouey@francetv.fr **CGT**

pierre-erik.cally@francetv.fr **FO**

clement.barbedette@francetv.fr **SUD**

NUMÉROS UTILES

MÉDECINE DU TRAVAIL : NANTES (Dr Clotilde MICHEL)

Solenn GOASGUEN - Infirmière. Céline MAHOT, secrétaire médicale

SSTRN - Service de Santé au Travail de la Région Nantaise

Immeuble Nant'île. 4, allée de l'Île Tabor – 44 275 NANTES Cedex 2

Tél : 02 28 44 32 44 – Standard : 02 49 62 27 44

Pour une prise de RDV à la demande d'un salarié, il faut contacter l'assistante du docteur Clothilde Michel. Numéro direct : 02 49 62 27 44 clothilde.michel@sstrn.fr

MÉDECINE DU TRAVAIL : LE MANS (Dr Pascal HEFTI)

Esther YABA - Assistante médicale / Céline GUILLARD - Infirmière

Centre de consultation Université 2

Immeuble Hoedic, 2ème étage

72, avenue Olivier Messiaen - 72 000 LE MANS

06 09 34 51 91 www.st72.org

CONSEILLÈRE SANTÉ et soutien aux salariés de FTV : Florence BATAILLE

01 56 22 79 24 / 06 19 09 77 03 florence.bataille@francetv.fr

ASSISTANCE SOCIALE : Frédérique LEVÉE et Anne-Sophie LEBLOND

Tél : 0 805 035 433 ou support.beneficiaire@socialdirect.fr ou www.francetv.socialdirect.fr

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL : Ewen LEGENDRE ewen.legendre@acca.fr 06 24 76 34 38

Ligne dédiée salariés : 0 800 730 870 – Service gratuit 24h/24 et disponible 7j/7

Ligne dédiée managers, RH, RP : 0 800 730 875

EN CAS DE DISCRIMINATION : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277